

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240701-24_03_22-DE

S'LO

EXTRAIT DU R
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le 1^{er} juillet

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°24.03.22

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 25 juin

Présents	25
Pouvoirs	7
Absente Excusée	1

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Camille GAIDO, Hortense MALLIÉ, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

POUVOIRS : Maëva GAUTELIER à Richard MALLIÉ, François DENIAU à Mathieu PIETRI, Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Florian PARIS à Sophie SURACE, Julien ESTERINI à Christine SICCARDI, Julien BOULARD à Thomas BERGÈRE.

ABSENTE EXCUSÉE : Catherine FOULON.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

OBJET :
« STAGE DE
RECOMPENSE » DES
JEUNES BENEVOLES
EFFECTUANT LA
SURVEILLANCE EN
FORET PENDANT
L'ETE 2024 – SAINT
CHAFFREY - HAUTES
ALPES

L'éducation à la citoyenneté et au développement durable fait partie intégrante des valeurs de la collectivité.

Le Service Sports et Culture organise et encadre la surveillance en forêt en partenariat avec le R.C.S.C, le Centre équestre de Sauvecanne et la société de chasse St Hubert.

Des jeunes bénévoles de 13 à 17 ans postulent pour participer à cette action civique en faveur de la préservation du domaine naturel communal.

Dans le cadre d'une valorisation de l'investissement des jeunes bénévoles participant à l'action, Monsieur le Maire propose un « stage de récompense ». L'action, comprenant un programme d'activités et de découverte en pension complète, se déroulera du 19 août au 22 août 2024 au Centre de loisirs du LAUTARET – 04 340 St Vincent Les Forts.

La Ville assurera le paiement des p
récompense » auprès des prestataires s
Association Loisirs et Sports UBAYE
activités et Centre de loisirs du LAUTARET organisme prestataire
pour l'hébergement pour un montant total de 215 € TTC par
personne.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le :

ID : 013-211300157-20240701-24_03_22-DE :

57LOW

Les frais de transport ALLER et RETOUR de Bouc Bel Air à St
Vincent Les Forts seront pris en charge par la Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la commission sports et grands évènements du
04 juin 2024,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

A l'Unanimité,

APROUVE la prise en charge du stage de récompense se déroulant
du 19 au 22 août 2024 au centre de loisirs du LAUTARET situé à
Saint Vincent Les Forts (04340), auprès du Centre de loisirs du
LAUTARET pour l'hébergement et l'association Loisirs et Sports
UBAYE pour les activités, organismes prestataires du séjour pour un
montant de 215 euros TTC par personne.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le : 20.07.2024



Richard MALLIÉ,
Maire.